



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du 22 février 2013

Intervention de Alain BOLLA

Rapport n° 10 – participation des organisations syndicales à l’animation des politiques régionales

Monsieur le Président,
Mes cher-e-s collègues,

La question de la démocratie est au cœur des transformations nécessaires dans notre société pour permettre aux citoyens d’être véritablement les acteurs du développement économique, social et écologique.

Le rôle et la place des organisations syndicales de salariés, dans la gouvernance de chacun des dispositifs sont absolument essentiels et ce n’est pas une simple question relevant de la seule démocratie, même si c’est déjà très important, c’est une question d’efficacité économique, sociale et environnementale.

Tous les clignotants sont au rouge: le chômage, la précarité de l’emploi mais aussi de la vie, le logement, les transports, la santé, les moyens de vivre,...

Autant de questions au cœur du quotidien de chacun de nos concitoyens, qui appellent des réponses neuves en rupture avec les politiques d’austérités.

Des réponses qui s’appuieraient sur des exigences portées par des organisations syndicales représentant la majorité des salariés : Voilà qui serait enfin novateur !

La région a fait du PRIDES une mesure phare de la structuration de son économie.

La place des organisations syndicales de salariés dans la gouvernance réelle de chacun des 29 PRIDES est une vraie question.

Tout comme pour le SRADT ou le SRIT.

Pas seulement pour donner des avis dans des commissions, ou autres comités de pilotage, mais pour être de véritables acteurs, au même titre que les représentants des entreprises et de la collectivité.

Et au-delà de la gouvernance des PRIDES se posent bien entendu la question de la place des organisations syndicales dans chacune des entreprises les composant et celle du respect des droits sociaux et environnementaux dans ces mêmes entreprises.

Beaucoup d'efforts restent encore à faire pour bouger les lignes de la culture patronale du pouvoir sans partage et du lien de subordination qui existe entre l'employeur et les salariés.

Avec ce rapport, la Région confirme sa volonté de poursuivre une dynamique partenariale, comme mode d'animation politique en faveur du dialogue social.

Tout en prenant la mesure de ce qui est engagé qui est un véritable levier pour la démocratie sociale, le groupe Front de gauche souhaite aller encore plus loin

Toutefois les conditions dans lesquelles le rapport aborde les questions ne nous paraissent pas être complètement justes !

Une majorité de gauche ne peut placer à égalité les organisations syndicales de salariés et les organisations patronales!

Il y a ceux qui détiennent les entreprises, qui façonnent l'économie en rapport de leurs seuls intérêts et ceux qui subissent le chômage, la précarité, l'exclusion, et qui de plus en plus en vendant leur force de travail perdent la vie comme c'est le cas par exemple avec les salariés de l'amiante et d'autres.

Les salariés n'ont aucun droit interprofessionnel pour assurer la permanence de leurs actions sur les territoires, alors que les employeurs se donnent tous les droits, y compris celui de refuser le détachement d'un salarié pour participer à une rencontre territoriale ou une commission thématique.

Et quand ce droit est accordé au salarié il y a amputation de la rémunération !

Les organisations patronales se financent par des ponctions sur les richesses créées dans les entreprises, et il faudrait en plus qu'elles bénéficient d'argent public !

S'il est absolument indispensable que toutes les composantes se retrouvent pour construire ensemble, particulièrement dans notre région où la grande majorité des entreprises est composée de PME et de PMI, le terme « partenariat » est particulièrement impropre entre des mondes qui ont des intérêts antagonistes dont les relations sont fondées sur le conflit et les négociations.

En ce sens, les politiques publiques ne sont pas neutres, elles donnent des orientations claires sur des enjeux d'intérêts généraux, sur la conception même de la société.

La collectivité est engagée dans le soutien à l'emploi et à des projets d'intérêts généraux et nous nous en félicitons, mais vous l'aurez compris, le financement des organisations patronales par le biais de subventions ne peut avoir notre aval.

Bien sûr, nous ne voterons pas contre ce rapport, nous allons l'approuver, car il porte aussi les moyens nécessaires à l'engagement des organisations syndicales de salariés sur les politiques régionales, et c'est ce qui à nos yeux est déterminant.

Cependant, nous demandons instamment à la majorité régionale de réfléchir sur le message politique envoyé en finançant des organisations patronales au moment même où des milliers de salariés sont licenciés, jetés à la rue.

Seul le prononcé fait foi.